



ASSOCIATION  
TAI CHI CHUAN LOUVIERS

Gymnase Colette Besson

**FICHE D'INSCRIPTION 2024-2025**

**Cotisation annuelle : 178 EUROS**

1 échéance -  3 échéances\*

(\*voir au verso)

NOM : \_\_\_\_\_

PRENOM : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

VILLE : \_\_\_\_\_

TELEPHONE : \_\_\_\_\_

E-MAIL : \_\_\_\_\_

En adhérant à l'association :

- Je demande une licence fédérale (FFAEMC) sans compétition,
- J'accepte le règlement intérieur (*version mise à jour le 18/11/2023*),
- J'autorise l'association à capter mon image dans le cadre des activités et des différents événements et à l'exploiter à des fins de promotion de l'association, quel que soit le support.

DATE ET SIGNATURE :



# ASSOCIATION TAI CHI CHUAN LOUVIERS

Gymnase Colette Besson

## CONDITIONS D'INSCRIPTION 2024-2025

L'inscription annuelle 2024-2025 est à valoir pour la saison sportive du 1<sup>er</sup> septembre 2024 au 31 août 2025. La cotisation annuelle comprenant 2 séances hebdomadaires (hors vacances scolaires), dont 15 cours planifiés le samedi, la licence fédérale (FFAEMC) et assurances.

Selon l'option choisie (\*), l'encaissement de l'adhésion se fera en une fois ou en trois fois échelonnées :

- 1 échéance : 178€ en septembre. Paiement préférentiellement par chèque bancaire, mais aussi possible par virement bancaire (en faire la demande expresse) ou en espèces (un reçu sera délivré).
- 3 échéances : 78€ en septembre, 50€ en janvier, 50€ en avril par chèques bancaires uniquement.

Les chèques doivent impérativement être libellés à l'ordre de l'association (Tai Chi Chuan Louviers).

Tout paiement non honoré entraînera la radiation de l'association.

